Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260608-CC_2026_177-DE

Délibération n° 2026.177

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 8 Juin 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Huit Juin Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – Stéphane BARBE – François BOUVATTIER – Roger BUFFET – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – DALLÉ Pascal – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Anthony HUE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Denis MANCEAU – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Jean-Louis QUILLIOT – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Isabelle RICHARD – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Hubert COUASNON a donné pouvoir à Anne PERRIN

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	53
Pouvoirs :	1
Votants :	54

Date de la convocation : 2 juin 2026

Date d'Affichage : 9 juin 2026

Vote :

Pour :	54
Contre :	0
Abstention :	0

Étaient excusés :
Daniel BALLUAIS – Hubert COUASNON – Mattéo GENAR – Laurent LEGENDRE – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : François BOUVATTIER est désigné secrétaire de séance

2026.177 - Santé publique – Maison de santé de Louvigné-du-Désert – Avenants aux conventions de mise a disposition de locaux (Infirmier en Pratique Avancée et Centre hospitalier de Fougères)

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260608-CC_2026_177-DE

Fougères Agglomération **2026.177**

2026.177 - Santé publique – Maison de santé de Louvigné-du-Désert – Avenants aux conventions de mise a disposition de locaux (Infirmier en Pratique Avancée et Centre hospitalier de Fougères)

Monsieur Roland PAUTONNIER, Infirmier en Pratique Avancée (IPA), exerce au sein de la maison de santé de Louvigné-du-Désert depuis le 8 avril 2024.

Il occupe un local technique ré-aménagé en espace de consultation, dans le cadre d'une convention de mise à disposition temporaire de locaux, moyennant une participation financière forfaitaire de 223 € / mois. Cette mise à disposition, initialement prévue pour une durée prévisionnelle de 2 années, avait vocation à perdurer jusqu'à la mise en service de l'extension de la maison de santé.

Le projet d'extension et de réaménagement partiel de la maison de santé ayant pris du retard, un avenant n°1 à la convention a été acté en Conseil d'Agglomération du 9 mars 2026, prolongeant l'occupation jusqu'à la mise en service des nouveaux cabinets, à la condition que perdure la collaboration médicale.

L'inconfort du local technique réaménagé (manque d'espace, chaleur…) et la disponibilité des cabinets mis à disposition de l'hôpital de Fougères (pour le centre de santé de Louvigné-du-Désert) conduisent Monsieur Roland PAUTONNIER à solliciter son déménagement dans un cabinet vacant plus adapté.

Il est donc proposé d'établir :

- un avenant n°2 à la convention de mise à disposition temporaire de locaux à Monsieur Roland PAUTONNIER (modification des locaux mis à disposition), avec prise d'effet au 1er juin 2026. Monsieur Roland PAUTONNIER y exercera à temps non complet, selon les mêmes conditions tarifaires, à condition que perdure une collaboration médicale, jusqu'à la mise en service des nouveaux cabinets et sous réserve d'une mobilisation du local pour l'exercice d'un médecin généraliste ;
- un avenant n°1 à la convention 2024-2027 de mise à disposition de locaux au centre hospitalier de Fougères (modification des locaux mis à disposition).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition temporaire de locaux au sein de la maison de santé communautaire, à Monsieur Roland PAUTONNIER, en tant qu'Infirmier en Pratique Avancée, selon les conditions décrites ci-dessus ;
- **D'APPROUVER** l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux au centre hospitalier de Fougères au sein de la maison de santé communautaire, selon les conditions décrites ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou la Conseillère déléguée à signer tous documents afférents.

Fait et délibéré en séance le 08/06/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET